

**DELIBERATION
du Conseil Académique de l'Université de Reims-Champagne-Ardenne**

Séance du 19 Avril 2016

Délibération n°02 - 2016 relative à l'élection du Vice-président Etudiant

VU l'article 22 des statuts de l'URCA,

Par délibération en date du 19 avril 2016, le conseil académique a procédé à l'élection de Mme Anais CARON, en tant que **Vice-Présidente étudiante**, après un vote à bulletin secret.

Membres ayant voix délibérative

Membres statutaires	80	Membres présents	58
Membres en exercice	81	Membres représentés	8
Majorité absolue	41		
Nombre de pouvoirs	8		

Décompte des suffrages

Votants	44	Pour	30	Contre	0	Abstentions	14
---------	----	------	----	--------	---	-------------	----

Délibération adoptée



Visa du Président

Guillaume GELLE

Document en annexe au présent extrait : Néant

Extrait transmis au Recteur, Chancelier des Universités le : 25-04-2016

Document mis en ligne le : 25-04-2016